



La FNAAFP/CSF se félicite de la création d'un secrétariat d'Etat en charge de la protection de l'Enfance

La mise en lumière récente de la situation de certains enfants placés montre combien il est urgent de renforcer en France les politiques de l'enfance. Nous devons faire de l'enjeu de la protection des plus fragiles d'entre nous, et particulièrement les enfants, une priorité. La nomination d'Adrien Taquet comme secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la santé, en charge de la protection de l'enfance en est un premier signe.

La FNAAFP/CSF intervient depuis son origine dans le champ de l'enfance et de la famille principalement au titre de l'ASE, de la PMI, des Caisses d'Allocations Familiales et de MSA. C'est au titre de cette approche globale que ses associations accompagnent les familles dans leur quotidien, notamment grâce aux Technicien.ne.s de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF). Elles travaillent notamment pour prévenir les troubles de la relation parent/bébé en périnatalité. Elles font de l'accompagnement à la parentalité un axe fort d'intervention. Elles privilégient la prévention, « prévenir plutôt que guérir », sans laisser pour autant de côté les familles en grande difficulté. Elles œuvrent à construire avec parents et enfants un avenir plus serein, et finalement une meilleure protection de l'enfance.

La FNAAFP/CSF souhaite pleine réussite à Adrien Taquet dans ses nouvelles fonctions. Il pourra compter sur nous pour travailler à cette grande mission qu'est la protection de tous les enfants.

Contacts presse :

- Jean-Laurent Clochard - jlclochard@fnaafp.org - 01 44 89 86 86